

Les subsides

Dans le premier cas, nous lui demandons aussi de nous dire si toutes les options que nous lui soumettons lui semblent réalistes. Voilà où nous en sommes pour le moment. Ensuite, le cabinet devra évidemment délibérer. J'espère que la décision du cabinet sera rendue publique très bientôt.

• (1510)

Le président suppléant (M. Guilbault): Comme la période des questions est terminée, la Chambre consentirait-elle à ce que nous la prolongions quelque peu de façon à permettre au député de parler? Il y a eu malentendu au sujet du député qui devait avoir la parole. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. Miller: Monsieur le Président, je tiens à remercier mes collègues de la Chambre pour leur bienveillance. Avec l'allocation qu'il a prononcée aujourd'hui, le ministre a beaucoup plus contribué à prouver la mauvaise gestion du gouvernement dans le domaine des pêches qu'à défendre efficacement la politique officielle. Nous n'avons obtenu du gouvernement rien d'autre que des délais. En trois ans, nous avons eu une seule autre occasion de débattre la question des pêches à la Chambre par le biais d'une motion proposée encore par le NPD et nous avons eu un projet de loi sans grande importance. La Chambre n'a pas eu l'occasion de discuter de manière vraiment approfondie des problèmes des pêches. Dans ce domaine, le gouvernement procède au moyen de décrets du conseil et de règlements, qui ne donnent lieu à aucun débat à la Chambre. Il y a quelque temps, j'ai demandé au ministre de déposer à la Chambre les rapports Pearse, Kirby et Cruickshank, afin que le comité puisse étudier la question de manière approfondie, et le ministre a refusé d'accéder à ma demande. Il a déclaré aujourd'hui que, le 31 janvier, un autre document de travail a été remis au Conseil consultatif du ministre. Voilà encore un autre comité dont les travaux se déroulent dans le plus grand secret, laissant dans l'ignorance non seulement les députés de l'opposition mais aussi les ministériels.

Dans son discours d'aujourd'hui, le ministre a demandé aux partis d'opposition de collaborer à la solution de la grave crise qui sévit en Colombie-Britannique. Dans ce contexte, le ministre est-il disposé à déposer à la Chambre les propositions qu'il a faites au conseil consultatif le 31 janvier, afin que le comité des pêches et des forêts puisse les étudier également? Rendra-t-il publics ces documents?

M. De Bané: Monsieur le Président, j'envisagerai certainement de donner suite à la proposition du député. S'il n'y a pas d'objection, je m'empresserai de publier ces documents dans les plus brefs délais.

M. Ted Miller (Nanaimo-Alberni): Monsieur le Président, je m'empresse de prendre la parole pour participer au débat, même en ce vendredi après-midi, et pour traiter d'une question fort importante pour les pêcheurs de la Colombie-Britannique. Je n'étais pas au courant de la tenue de ce débat quand, ce matin, en consultant le *Feuilleton*, je me suis rendu compte qu'à titre de porte-parole du NPD pour les pêches, je devais y participer. De fait, je suis arrivé de Colombie-Britannique à 22 h 30 hier soir simplement parce que ce retour était déjà prévu. J'aurais pu facilement manquer le débat. Je conviens

avec le ministre qu'il est regrettable que nous n'ayons pas été prévenus assez longtemps à l'avance de cet important débat.

Je suis également d'accord pour dire que l'opposition officielle doit exposer certaines de ses propositions sur la pêche en Colombie-Britannique. Bien que je fasse tout à fait confiance à mon ami, le député de Vancouver-Sud (M. Fraser), quand il expose sa propre politique dans ce domaine, je n'ai pas la même confiance en son parti. Je peux appuyer en majeure partie la politique qu'il a exposée à la Chambre aujourd'hui, mais je ne suis pas persuadé qu'un nouveau gouvernement proposerait une politique semblable en matière d'économie et de pêche.

Les journaux d'hier nous apprenaient que le parti conservateur avait déjà dressé sa liste de victimes au sein du gouvernement et des sociétés de la Couronne. Je suppose que les victimes seront simplement remplacées par des fidèles partisans du parti conservateur. Je doute cependant qu'un changement de gouvernement et de fonctionnaires au sein des organismes gouvernementaux ait beaucoup d'effet sur la pêche et les politiques qui s'y rattachent.

Nous aimerions poser quelques questions au parti progressiste conservateur. Comme ce parti défend l'entreprise privée, il préconise sûrement la privatisation de quelques sociétés d'État. Nous pouvons tenir compte du point de vue des exploitants et de certaines préoccupations que les pêcheurs ont exprimées à cause des politiques libérales concernant l'exploitation des aleviniers. Il n'est pas difficile de s'imaginer que les conservateurs soient disposés à remettre à l'entreprise privée quelques aleviniers ou bassins de frai en les cédant à des entreprises où ils comptent des amis. Pouvez-vous imaginer Amway exploitant les stations de pisciculture de Robertson Creek ou de Capilano? Je crois, monsieur le Président, que c'est du domaine du possible.

L'autre aspect de la pêche qui nous préoccupe, si le parti conservateur atteint jamais les sommets qu'il vise actuellement, c'est la maximisation des bénéfices et les déficits budgétaires. Le parti progressiste conservateur serait-il prêt à examiner un type d'exploitation plus radical? Nous savons que ce serait plus rentable, mais cela ne serait pas de nature à accroître la confiance des pêcheurs de la Colombie-Britannique qui, à l'heure actuelle, luttent pour conserver leurs moyens de subsistance. Songerait-il à réduire la pêche à la traîne et au filet maillant en faveur de gros senneurs suréquipées et réduire ainsi considérablement le nombre de pêcheurs et nuire aux villages côtiers? Que pense le parti conservateur des possibilités d'emploi dans les villages côtiers en Colombie-Britannique? Je ne pense pas qu'il ait donné une réponse satisfaisante là-dessus. Quelle serait l'attitude des conservateurs vis-à-vis de l'Alcan et du projet d'amélioration de Kenano que les Pêcheurs-Unis appellent plus justement le projet de détérioration de Kenano? Ce projet pourrait accroître le potentiel de quatre cours d'eau de la Colombie-Britannique d'une production actuelle de 3.7 millions de saumons à 34.4 millions, comme le laisse voir le rapport du ministère des Pêches et des Océans. Le potentiel n'atteindra certainement jamais les 34.4 millions si le gouvernement de la Colombie-Britannique, le gouvernement fédéral et le ministère des Pêches et des Océans laissent le projet de réduction Kenano se réaliser.